

Au-delà de l'alternative travail ou chômage : esquisse d'un projet pour la Suisse

Autor(en): **Lalive d'Epinay, Christian**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schriftenreihe = Collection / Forum Helveticum**

Band (Jahr): **6 (1995)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-833044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRISTIAN LALIVE D'EPINAY

**AU-DELÀ DE L'ALTERNATIVE TRAVAIL
OU CHÔMAGE:
ESQUISSE D'UN PROJET POUR LA SUISSE**

Au-delà de l'alternative travail ou chômage: esquisse d'un projet pour la Suisse.

Christian Lalive d'Epinay

«Ce qu'on appelle les institutions nécessaires ne sont souvent que les institutions auxquelles on est accoutumé, et en matière de constitution sociale, le champ du possible est bien plus vaste que les hommes qui le vivent dans chaque société ne l'imaginent.»

A. DE TOCQUEVILLE (1850)

1. La mutation de la société

Vers un chômage élevé, ou une hypothèse à contre-courant.

C'est un exercice mental difficile auquel je souhaite vous inviter à vous livrer. Considérons l'hypothèse qu'au tournant de ce siècle, la Suisse connaisse un taux de chômage de 7 à 10%. Ce taux situerait encore notre pays parmi les mieux protégés des pays européens de l'OCDE; mais il signifierait que la Suisse connaîtrait, elle aussi, la plaie vive et massive du chômage.

Après avoir entendu ici les meilleurs spécialistes suisses convenir que le soc incompressible de chômage se situerait prochainement entre 2 et 3,5%, l'hypothèse que je vous demande de prendre au sérieux paraît bien peu pertinente. J'ai pourtant au moins trois raisons d'y tenir.

- 1) D'abord un scepticisme certain devant les prédictions. En ce qui concerne le chômage, si aujourd'hui on embouche les trompettes de la victoire, je n'ai pas mémoire que de 1985 à 1991 quelque institut ait mis le pays en garde contre l'imminence de l'explosion du chômage; en revanche, jusqu'à une date tardive, cette explosion a été présentée comme conjoncturelle.

J'aimerais signaler ici une fonction latente des prédictions actuelles sur la résorption du chômage. Elles répondent à l'espoir général et renforcent les Suisses dans leur conviction un instant ébranlée de constituer un *Sonderfall*. Les guerres nous furent épargnées, puis le chômage; le doigt de Dieu se serait-il retiré d'au-dessus de la Suisse en 1991? On a failli le croire mais maintenant, chiffres à l'appui, on «sait» que ce n'était qu'une crise passagère. Or l'identité suisse, particulièrement suisse-alémanique, repose sur la croyance du *Sonderfall* qui, naturellement, justifie l'*Alleingang*.

- 2) Ensuite, l'exemple européen. Dans les pays de l'OCDE, le taux de chômage a passé de 5% en 1975 (année qui marque le grand retour du fléau) à 11% en 1993, quand bien même ces deux décennies ont connu, sur l'ensemble, une croissance économique notable même si celle-ci présente un caractère erratique. Vu l'imbrication de l'économie nationale dans l'économie européenne en particulier, j'ai peine à croire que notre

pays, malgré ses atouts certains, restera encore longtemps l'exception. Le cas des Etats-Unis est intéressant; sans doute le taux de chômage y est-il plus modéré, mais un véritable cataclysme a affecté la nature de l'emploi: stagnation des salaires horaires depuis plus de deux décennies, déqualification et précarisation des emplois, démantèlement de la sécurité sociale. N'est-ce pas ce processus qui se fait menaçant, aujourd'hui, en Suisse?

- 3) Car en fait, le chômage n'est que la pointe visible d'un phénomène beaucoup plus général, celui de la marginalisation de secteurs de plus en plus importants de la population. Prenons le cas des jeunes; depuis une vingtaine d'années, la tendance est à l'abaissement de toutes les maturités: juridique, sexuelle, civique. Toutes? Non, celle qui consiste à affirmer son autonomie en s'assurant un revenu par son travail; celle-là se voit au contraire de plus en plus retardée par l'allongement de la durée des formations et un marché de l'emploi décourageant. S'étonnera-t-on de l'exacerbation actuelle que connaît la crise de l'adolescence: révolte mais surtout démission et suicide. Considérons les travailleurs dits âgés, c'est-à-dire cinquantenaires, de plus en plus nombreux à se voir précipités vers la porte de sortie: le cortège des retraites anticipées et pré-retraites, bien connu dans les pays voisins, commence à s'allonger en Suisse où, bien entendu, personne ne voulait imaginer que cela se passerait, *Sonderfall* oblige!

Les deux plus importantes transitions du parcours de vie se trouvent désorganisées aujourd'hui. Voici les jeunes, trop souvent élevés dans le cocon, mais à qui on répétait: «si tu as une bonne formation, du travail, tu en auras toujours!», qui découvrent que titres et diplômes ne sont plus le sésame du marché de l'emploi; voici des quinquagénaires, auxquels on avait inculqué la loyauté envers l'entreprise et l'amour du métier, auxquels d'un jour à l'autre on fait comprendre qu'ils sont inutiles et encombrants, et qui doivent affronter la vieillesse sans pouvoir préserver la fierté d'une vie professionnelle bien accomplie.

Dans ce contexte, une crise culturelle se développe, qui se caractérise par la perte de projet collectif. La société industrielle avait engendré un projet collectif: par la connaissance et par le travail, maîtrisons la nature et construisons un monde meilleur. Elle proposait une grande épopée industrielle et y associait chacun en mobilisant sa force de travail. Cette épopée prométhéenne s'incarnait dans des oeuvres: les chemins de fer (pensez à l'aventure de la construction du réseau de la *Rhätische Bahn*), les grands tunnels, les barrages (le musée de la Grande Dixence présente ce barrage comme une «cathédrale des temps modernes»). Des oeuvres dans lesquelles le travailleur s'identifiait et qu'avec fierté, il faisait visiter aux siens. Certes, tous n'étaient pas séduits et les luttes sociales furent intenses et souvent cruelles. Mais, malgré la conscience de l'exploitation, les prolétaires croyaient profondément que sinon eux-mêmes, du moins leurs enfants connaîtraient une vie meilleure. Cet espoir dans l'avenir - trait de la conscience ouvrière, mais aussi caractéristique fondamentale

de la modernité - s'est peu à peu réalisé et, avec les années cinquante, les lendemains qui chantent devinrent réalité.

Mais aujourd'hui, cette confiance dans l'avenir est ébranlée. Les générations nouvelles qui s'avancent sur la scène, auxquelles on avait garanti la sécurité et promis l'abondance, prennent conscience que c'était là châteaux en Espagne et que leurs conditions de vie seront plus rudes que celles qu'ont connues leurs aînés. Et tout cela dans un contexte où les cavaliers de l'Apocalypse, que l'on croyait à jamais exilés, sont à nos portes pour certains (la guerre et la peste ethnique), déjà dans nos murs pour d'autres (la violence urbaine, le sida, la drogue). Dans un contexte enfin où la société n'offre plus aux siens de projet mobilisateur.

Dès lors, proposer de prendre pour hypothèse de travail un taux élevé de chômage a pour but de nous faire voir non pas seulement la pointe, mais l'iceberg dans sa totalité. La société qui s'édifie autour de nous, si nous n'y prenons pas garde, prend de manière toujours plus nette la forme d'une société duale, celle où une minorité, en monopolisant l'emploi, contrôle la société, et où la majorité est cantonnée dans les marges, certaines relativement dorées, d'autres obscures et périlleuses. Cette société est la négation de la démocratie; elle vide la citoyenneté de sa substance.

Les intellectuels et les hommes politiques, des associations *comme Forum Helveticum*, n'ont-ils pas une responsabilité particulière devant l'avenir? Ne doivent-ils pas contribuer à y préparer le pays? Envisager l'avenir, c'est considérer non seulement ce qui est, mais aussi ce qui peut être ou devenir; ce n'est pas traiter seulement le scénario le plus probable, mais les divers scénarios qui s'inscrivent dans le champ du possible. Je souhaite profondément que l'avenir réfute mon hypothèse. Cela dit, et du fait qu'elle s'inscrit dans le contexte plus large de la crise du fonctionnement social du marché de l'emploi (je préciserai par la suite ce que j'entends par là), il me paraît irresponsable de ne pas la prendre au sérieux, et je suis profondément inquiet par le goût caractéristique de notre pays à pratiquer la politique de l'autruche.

Le marché de l'emploi, fondement du lien social dans la société industrielle

Constatons la tendance générale à un déficit structurel de l'emploi, tendance qui s'inscrit dans le long terme et qui résulte de trois causes principales: la mondialisation de l'économie et du marché de l'emploi; l'augmentation du nombre des ayants droits potentiels; le déclin de la part relative du travail au profit du capital (technologie) dans le processus de production.

Cela conduit à un paradoxe: la société postindustrielle se présente comme une société d'abondance. Mais par ailleurs, son marché de l'emploi ne garantit plus du travail à tous les demandeurs potentiels.

A la lecture de cet énoncé, on pourrait penser que la situation est réjouissante: notre pays continue à s'enrichir, et il y est moins besoin de travailler. Cette conclusion est de bon sens, aussi faut-il examiner pourquoi la crise de l'emploi fait problème.

Du point de vue sociologique, le marché de l'emploi n'est pas «qu'une» institution économique; il est le lieu névralgique de l'organisation de la société industrielle, dont l'idéologie appelle à la mobilisation maximale de la force de travail¹. Dès lors, il remplit au moins quatre fonctions:

- 1) il régule la circulation d'un des deux principaux facteurs de production de la richesse;
- 2) par la rétribution du travail, il organise la redistribution de la richesse;
- 3) il alloue également l'identité psychosociale («dis-moi quel est ton travail, et je te dirai qui tu es»);
- 4) l'échange travail/salaire constitue l'un des principaux filaments du lien social, c'est-à-dire de l'articulation entre les individus, les groupes sociaux et la société. A sa manière, il garantit une forme de solidarité.

On peut encore ajouter d'autres fonctions. Une fonction pratique d'abord: il structure le temps des individus à l'intérieur de chacun des principaux cycles: quotidien, hebdomadaire, annuel, ainsi que dans le cycle de vie. Mais aussi une fonction symbolique vitale: la société industrielle a su produire un grand mythe, celui du travail, sens de la vie et lieu d'accomplissement de l'homme.

Le marché du travail correspond à ce que M. Mauss appelait un «phénomène social total»; il exprime la quintessence de la société industrielle; au-delà de ses fonctions économiques, il est le donneur de l'identité et du sens, il est le marqueur du temps. Que nous nous trouvions aujourd'hui au-delà de la société industrielle est signalé par le fait que le marché de l'emploi ne remplit plus que de manière lacunaire cette multiplicité de fonctions. Il ne pouvait le faire qu'en prétendant assurer une mobilisation générale de la force de travail disponible. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, où l'on a cessé de considérer le chômage en fonction de la théorie des cycles économiques pour admettre qu'un chômage structurel fait partie du fonctionnement de l'économie contemporaine.

Le marché de l'emploi continue à jouer un rôle crucial dans la production de la richesse, mais sur la base d'une mobilisation sélective et qualitative de la force de travail, dans un contexte où l'accent se déplace du travail vers le capital (1). N'étant plus un principe général, il n'est plus à même de gérer de manière satisfaisante la redistribution, puisqu'il n'atteint pas des fractions croissantes de la population (2). S'il reste un vecteur important de l'imputation de statut, il devient pour un nombre important un stigmatisateur: de la non participant au marché de l'emploi découlant des statuts négatifs (chômeurs, préretraités) ou marginaux (retraités) (3). Pour tous aujourd'hui, dès un certain âge, pour beaucoup avant même cet âge, il a cessé d'être l'organisateur du temps quotidien (4). Enfin, s'il reste une valeur cardinale dans les projets individuels, il a cessé d'être le support d'un projet collectif qui mobilise les individus dans un grand dessein de société (5).

¹ Précisons: de la force de travail masculine, puisque la société propose une stricte division sexuelle de l'activité: à l'homme le travail rémunéré dans l'entreprise, ce qui fait de lui le chef du foyer; à la femme les tâches ménagères et la charge quotidienne des enfants, ce qui fait d'elle l'âme du foyer.

Voilà qui me conduit à poser le diagnostic d'une crise radicale de la société industrielle, comme forme collective d'organisation de la vie sociale. Je constate que nombreux sont ceux qui, d'une manière plus intuitive pour les uns, plus élaborée chez les autres, partagent ce diagnostic et admettent que nous allons vers un «au-delà». Mais en même temps que l'on parle de rupture historique, de dépassement (*Aufhebung*) nécessaire, les solutions pour faire face à la crise continuent à être empruntées au passé. La stratégie peut varier, mais le but déclaré est de comprimer le chômage au maximum, de le maintenir au-dessous d'un socle dit acceptable - de fait, on entend par là qu'il faut bien se résigner à l'accepter! N'est-il pas quelque peu paradoxal d'accepter d'un côté que la société industrielle relève aujourd'hui de l'histoire, et de ne pouvoir imaginer de solution à la crise que dans la restauration de son principe organisateur?

Après tout, la société industrielle n'aura eu qu'une existence historique relativement courte: deux siècles environ au total et dans notre pays au maximum un siècle et demi! D'autres formes sociétales l'ont précédée, sans doute d'autres la suivront. La question pertinente, me semble-t-il, est de s'interroger sur la nature de celle qui est en train de s'édifier. Cette émergence se produit sur la base de l'héritage de la société industrielle; mais les principes organisateurs, les fondements possibles du lien social de la société en voie d'édification ne sauraient être trouvés dans le passé. Il faut au contraire partir de l'analyse de la déstructuration actuelle pour tenter d'en dégager les potentialités, les «possibles».

Pistes

Instance suprafonctionnelle, le marché de l'emploi remplissait au moins quatre fonctions essentielles: production de la richesse; distribution de la richesse; régulation pratique du lien social (échange entre les individus et le tout social); fondement symbolique du lien social par le grand mythe du travail civilisateur.

Comment faire face à la dissociation de ces fonctions, à l'érosion des dimensions sociales et symboliques du marché de l'emploi, mais aussi de ses fonctions économiques? Plusieurs scénarios peuvent être imaginés (cf. Lalive d'Épinay, 1990, chap. 7; Racine, 1990, chap. 6). Je ne m'arrêterai ici qu'à l'un d'entre eux, le plus dérangeant sans doute, mais qui me paraît aussi le plus prometteur. Donnons-en ici les grands traits.

1. L'enjeu d'une économie saine et dynamique est vital. Le scénario présenté repose sur la possibilité de préserver une économie de croissance (raisonnable), donc une société d'abondance, et d'affronter le déficit croissant de l'offre d'emploi. Dès lors, acceptons comme un fait la tendance de l'économie à se développer selon une logique. Que l'activité économique se concentre sur la production de la richesse, et que l'économie nationale soit dans ce domaine solidement compétitive.

Mais alors, *quid* de la redistribution de la richesse d'une part, de l'échange et de la solidarité (ou, si l'on préfère, de la *citoyenneté*) d'autre part?

2. La société industrielle était une société du travail. Mais en fait, elle avait opéré un *hold up* sur cette réalité en ne désignant plus ainsi, peu à peu, que le travail rémunéré, et en considérant comme négligeable tout travail qui ne transite pas par le marché de l'emploi. La distinction entre la population «active» et le reste n'est-elle pas une des catégorisations de base des recensements? Or, dans la société moderne, le recensement peut être vu comme la représentation que la société se donne d'elle-même. On prend peu à peu conscience aujourd'hui de la valeur du travail domestique, mais efforçons-nous d'imaginer l'état de notre société sans le travail non rémunéré investi dans la vie de quartier, les associations volontaires, le domaine religieux, la vie politique, le champ artistique, etc?

Le travail, au sens propre, n'est pas défini par sa rétribution, mais par son utilité sociale. Est travail toute activité socialement utile parce que productrice d'un bien ou d'un service (cf. à ce propos, Fragnière, *in*: Racine, 1990, chap. 5).

Dès lors, retenons la notion redéfinie de travail et imaginons le passage *d'une société du plein emploi à une société de la pleine activité* (socialement utile).

3. Comment qualifier maintenant le lien qui unit l'individu à la société? Pendant l'ère industrielle et de l'Etat libéral, l'accent était mis sur les devoirs de l'individu. La morale du travail est avant tout une morale du devoir dans l'accomplissement duquel l'être humain trouve sa plénitude. Le devoir se traduisait en terme de responsabilité envers soi et les siens, de responsabilité individuelle devant les aléas de l'existence, et le travail (rémunéré) était le moyen sine qua non du bon exercice de la responsabilité. Admettons-le: dans cette période historique, cette responsabilité était plus facile à assumer pour les personnes «bien nées» que pour les autres!

Avec l'émergence de l'Etat social (fixons cette émergence, pour la Suisse, à 1947 avec la votation sur l'AVS et les arrêtés économiques), puis, dès les années cinquante, avec les effets de la croissance qui transforment l'Etat social en Etat providence, l'accent se déplace: l'individu affirme ses droits, à la société, incarnée dans l'Etat, d'assumer les devoirs! La réaction peut se comprendre: la société industrielle avait sans doute un projet grandiose, mais on y a travaillé plus et plus durement que dans toute autre période de l'histoire. Mais en développant une conception des droits individuels de plus en plus détachée de toute idée de responsabilité, elle a conduit à des excès dont on mesure le prix aujourd'hui.

Ne peut-on affirmer que le lien qui unit l'individu à ses semblables et à la société ne se réduit ni à la catégorie du droit, ni à celle du devoir, mais qu'il est plus adéquatement exprimé par celles d'*échange* et de *réciprocité*?

4. Dans cette perspective, la *citoyenneté*² définit l'individu dès le jeune âge dans le cadre d'un «contrat» (l'expression est incorrecte du point de vue

² Je n'entends pas ici la détention d'un passeport à croix blanche, mais la participation responsable à la vie de la cité et les droits qui lui sont associés.

juridique, mais je n'en ai pas de meilleure), cadre qui fixe les termes d'un échange. Au nom du droit à la vie, qui est le droit le plus fondamental, la société garantit un revenu de base à chaque citoyen, dès l'enfance. En échange de ce revenu, le citoyen doit à la société un certain nombre de prestations, il est donc tenu de travailler, si on entend par là l'accomplissement d'activités socialement utiles.

Dans le cadre du marché généralisé de l'activité, la gamme des prestations demandées est des plus étendues. Les exigences tiendront des aptitudes individuelles et de la position de l'individu dans le parcours de vie (par exemple, la contribution de l'enfant résidant dans sa participation active à sa formation); elles feront également une large place aux goûts et aux vocations des personnes.

5. Pour que l'économie soit saine, le marché de l'emploi s'insère dans le marché généralisé de l'activité et la rémunération assure le recrutement de la main d'oeuvre nécessaire. Une activité rétribuée légale est, par définition, considérée comme une activité socialement utile; le salaire ne prive pas l'individu de son allocation de base mais s'y ajoute. On peut raisonnablement estimer que le fait de l'allocation de base conduirait à une réduction (non proportionnelle) des taux de rétribution du travail, donc augmenterait sur le plan international la compétitivité du travail.

Par ailleurs, un tel système suppose la suppression ou la réduction d'une bonne part de la sécurité sociale actuelle (AVS, assurance-chômage, etc.).

6. A titre d'hypothèse, supposons que l'allocation de base soit de 1 000 fr. Un individu seul doit manifestement compléter cette base par une activité rémunérée. Cela dit, cette rente lui assure un certain volant de manoeuvre, une épargne potentielle, la possibilité d'accepter un emploi plus en fonction de son intérêt que de sa rémunération. Un couple avec deux enfants est ainsi doté d'une large marge de choix: un salaire complémentaire moyen suffit aux besoins de la famille. Ce couple s'orientera-t-il vers deux emplois à mi-temps? Vers une alternance dans un seul emploi à plein temps en tenant compte des besoins des enfants, mais aussi de ses propres projets de formation de recyclage? Notons ici l'encouragement natalitaire inclus dans ce scénario, fait non négligeable quand on connaît les projections de la population suisse au cours de la première moitié du XXI^e siècle (cf. les publications de l'OFS). De même, la souplesse qu'il introduit fait la place belle aux exigences contemporaines de formation permanente.

7. Dans ce système, le lien social en appelle à la participation du plus grand nombre à l'activité collective, et à la reconnaissance générale des activités dans leur diversité. Seraient exemptés les grands vieillards, les malades, les infirmes, quoiqu'on puisse imaginer offrir des formes de participation adaptée à ces derniers. La césure entre population «active» et les autres disparaît, la notion de chômeur se dilue et surtout perd son caractère de stigmate, l'arrêt de l'emploi ne marque pas l'arrêt de l'activité et de la participation. La notion de retraite comprise, mais on peut penser que sa pratique deviendra beaucoup plus flexible et même réversible.

8. La société industrielle proposait un projet de maîtrise et de transformation du monde par le travail et la technique; à terme, sur l'horizon de l'avenir, elle promettait le bien-être. Dans le scénario esquissé ici, le projet collectif est celui d'une participation responsable et solidaire au développement qualitatif de la société. D'un côté, l'organisation de la participation de chacun fait une large place non seulement à ses compétences, mais aussi à ses désirs et à ses aspirations vocationnelles; de l'autre, tout en instaurant un mécanisme qui régule et protège l'activité économique, la reconnaissance officielle des activités non rentables au titre de «travail» en assure la revalorisation, offre légitimité et statut à ceux et celles qui s'y engagent, et stimule le développement des sphères non marchandes de la société.
9. Signalons les deux lieux les plus problématiques d'un tel scénario. D'un côté, la question du financement; de l'autre, celle de l'organisation et de la gestion de ce marché généralisé de l'activité. En un temps où l'on en appelle de concert à «moins d'Etat», ce projet n'implique-t-il pas au contraire un «plus d'Etat»?

Mon objectif était ici d'indiquer les fondements du modèle, et non de passer à son instrumentalisation. Celle-ci d'ailleurs devrait être élaborée par des groupes de travail interdisciplinaires. Il faudrait multiplier les modèles, procéder à des simulations, tenter des expériences. Ici encore je m'étonne: alors que dans les pays voisins, de tels groupes de travail sont à l'oeuvre dans les milieux les plus divers, rien de semblable n'existe en Suisse³.

Conclusion

Beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur la nature de la crise qui sévit en Suisse comme dans la plupart des pays industriels du bassin nord-atlantique. Un accord de plus en plus large se fait autour de l'idée selon laquelle nous entrons définitivement dans l'ère postindustrielle. Pour certains, la crise de société se double d'une crise plus profonde, de civilisation: c'est la modernité, ses valeurs et son projet, qui sont en question.

Mais en même temps, dès que l'on quitte le plan de l'analyse globale pour s'attaquer à un problème spécifique, comme celui du chômage, alors on reste prisonnier des solutions du passé. Devant la gravité des enjeux, il est pourtant une responsabilité intellectuelle, politique et éthique à s'efforcer d'imaginer des solutions nouvelles. Ces solutions, ou scénarios, ne sont assurément pas la réalité de demain. Leur élaboration a pour but de contribuer à élargir la vision que les acteurs sociaux ont du «champ du possible» en développant des projets de société pour la Suisse à l'aube du troisième millénaire.

³ Un réseau international relie ces groupes, le réseau BIEN: Basic Income European Network.

Références bibliographiques:

- Chr. LALIVE D'EPINAY: «Les Suisses et le travail»; Ed. Réalités sociales, Lausanne, 1990; (Die Schweizer und Ihre Arbeit; vdf, Zürich, 1991)
- Chr. LALIVE D'EPINAY: «Significations et valeurs du travail, de la société industrielle à nos jours», in: M. De Coster & Fr. Pichault: *Traité de sociologie du travail*, Ed. de Boeck Université, Bruxelles 1994, pp. 55-82.
- R. RACINE (sous la dir. de): «L'Europe au-delà du chômage»; Presses Inter-universitaires Européennes, Bruxelles, et Centre Européen de la Culture, Genève, 1990.